



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

demandeurs d'asile

Question écrite n° 64554

Texte de la question

M. Thierry Mariani prie M. le ministre des affaires étrangères de bien vouloir lui indiquer le délai moyen de traitement des dossiers de demande d'asile en France et ce, sur les cinq dernières années.

Texte de la réponse

Le délai moyen de traitement des demandes d'asile de 2000 à 2004 exprimé ci-après correspond au nombre moyen de jours écoulés entre la date de dépôt de la demande d'asile à l'Office français de protection des réfugiés et apatrides (OFPRA) et la date de décision d'accord ou de rejet de l'OFPRA. Le calcul est effectué sur la base des premières demandes d'asile, c'est-à-dire hors réexamens et annulations et hors mineurs accompagnants :

	2000	2001	2002	2003	2004
Délai moyen en jours calendaires	169	217	324	258	130
Délai moyen en jours ouvrés	121	155	231	184	93

Données clés

Auteur : [M. Thierry Mariani](#)

Circonscription : Vaucluse (4^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 64554

Rubrique : Étrangers

Ministère interrogé : affaires étrangères

Ministère attributaire : affaires étrangères

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 10 mai 2005, page 4725

Réponse publiée le : 26 juillet 2005, page 7354